

« SCI de TREMARGAT »
Société Civile Immobilière

L'objet social de la « SCI de Trémargat » est de contribuer :

- Au maintien d'un environnement de qualité,
- Au maintien d'un tissu local,
par le développement d'une économie de proximité basée notamment sur la valorisation de produits locaux.

Afin d'atteindre ces objectifs, la « SCI de Trémargat » décide :

- de favoriser la mise en valeur de terres à vocation agricole, arboricole, forestière ou d'élevage,
- de favoriser l'installation d'agriculteurs, et autres professionnels agricoles, engagés dans une démarche d'agriculture durable et/ou de diversification sur des surfaces réduites (Exemple : Maraîchage, ...)
- de conforter les installations existantes inscrites dans ces mêmes démarches,
- de favoriser l'installation d'autres professionnels (artisans, ...) qui s'inscrivent dans cette démarche d'économie de proximité.

Pour ce faire, la « SCI de Trémargat » se donne la possibilité de :

- créer des réserves foncières et financières, permettant de répondre aux opportunités de cessions et/ou de demandes de biens immobiliers,
- posséder en propriété, par suite d'apport ou d'acquisition tous biens et droits immobiliers, y compris ceux à usage agricole et de tous bâtiments nécessaires à leur exploitation,
- gérer ses biens par mise en location. (La «SCI de Trémargat» ... ne pourra procéder à l'exploitation en faire valoir direct des biens compris dans son patrimoine)